

Bruxelles, le 13 mai 2022

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale du 6 mai 2022 n'ayant pas atteint le quorum, nous vous prions de bien vouloir assister au 2^{ème} tour de l'Assemblée Générale Statutaire des copropriétaires de la Résidence sise Avenue des Nerviens, 135-137 à 1040 Bruxelles qui se tiendra :

Le mercredi 1^{er} juin 2022 à 18h30

**Dans la salle du NEW HOTEL CHARLEMAGNE
Bld Charlemagne 25-27 à 1000 Bruxelles**

ORDRE DU JOUR

- 1) Nomination d'un président de séance (article 577/6 paragraphe 5)
- 2) Nomination d'un secrétaire
- 3) Comptabilité :
Approbation des comptes au 31/12/2020 et au 31/12/2021 et budget 2022-2023
- 4) Travaux :
 - Entretien/renouvellement des toitures
 - Compte rendu des travaux réalisés en toiture et en façade arrière
 - Remplacement des luminaires plafond du 1^{er} hall
 - Mise en peinture et égalisation du sol des caves, local poubelles et 1^{er} hall Rez-de-chaussée
- 5) Concierge : évaluation de la concierge
 - a. décision de maintien ou non
 - b. mise en location de la loge et nettoyage par firme externe
- 6) Sinistres : Explication de la sinistralité. Obligation de prévenir le syndic lors de rénovation complète des salles de bains et cuisines.
- 7) R.O.I. : harmonisation de l'affichage dans les parties communes
- 8) Elections statutaires : Syndic, Conseil de copropriété et commissaire aux comptes (proposition de vérification des comptes par un expert-comptable extérieur)
- 9) Fixation date AG 2023

La présence de chacun est vivement souhaitée. Les copropriétaires peuvent se faire représenter aux assemblées générales par un mandataire de leur choix, copropriétaire ou non, **à l'exclusion du Syndic.** Vous trouverez en annexe une procuration que vous pouvez remettre à la personne de votre choix. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués



Alexandre COPPIN
Syndic



IMMOBILIERE

GREENWICH

VENTE Immo Greenwich Sprl
LOCATION Rue Américaine 170 bte 1 – 1050 Bruxelles
GESTION TEL 02 345 03 78 • FAX 02 343 76 55
SYNDIC E-MAIL info@immo-greenwich.be

Association des copropriétaires de la
résidence Ceres située
Avenue des Nerviens 135-137
1040 Bruxelles

N° BCE : 0850 107 109

**PROCES-VERBAL DE CARENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
DES COPROPRIETAIRES DU 6 MAI 2022**

Le 6 mai 2022, les copropriétaires de la Résidence Ceres sise Avenue des Nerviens 135-137 à 1040 Bruxelles se sont réunis en Assemblée Générale Statutaire suite à la convocation du Syndic en date du 25 avril 2022.

L'assemblée générale ne délibère valablement que si plus de la moitié des copropriétaires sont présents ou représentés et pour autant qu'ils possèdent au moins la moitié des quotes-parts dans les parties communes.

L'assemblée générale délibère aussi valablement si les copropriétaires présents ou représentés au début de l'assemblée générale représentent plus de trois quarts des quotes-parts dans les parties communes.

Etant donné que plus de la moitié des quotités ne sont pas représentées, l'assemblée ne peut valablement délibérer.

Une nouvelle assemblée générale sera tenue le mercredi 1^{er} juin 2022 à 18h30 à dans la salle du NEW HOTEL CHARLEMAGNE Bld Charlemagne 25-27 à 1000 Bruxelles
La convocation sera envoyée par courrier.

Alexandre COPPIN
Syndic

Mise en exécution des dispositions légales en matière de copropriété

Les copropriétaires dispensent et se substituent au syndic quant à ses obligations et responsabilités pour toute communication prévue au CC Art. 577-10 envers les personnes disposant d'un droit réel ou personnel.

Il est donc recommandé aux copropriétaires bailleurs d'envoyer à leurs locataires la copie des décisions d'assemblée générale qui les concernent.

Le présent procès-verbal a été envoyé à tous les copropriétaires et toute contestation relative aux décisions prises lors de cette assemblée doit être faite conformément à la loi (cf. CC article 577-9§1^{er})